

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 21 juillet 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 6, 7, 8 et 9 juillet 2021

2021 DEVE 78 Autorisation de signature d'une convention pour l'installation et la gestion d'un Chatipi, en partenariat avec les associations de protection animale One Voice et Bouba&Compagnie

M. Christophe NAJDOVSKI, rapporteur.

Le Conseil de Paris,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 22 juin 2021, par lequel Madame la Maire de Paris sollicite l'autorisation de signature de la convention relative à l'installation et la gestion d'un Chatipi en partenariat avec des associations de protection animale ;

Vu l'avis du Conseil du 13^e arrondissement en date du 22 juin 2021 ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Christophe NAJDOVSKI, au nom de la 8^e commission,

Délibère :

Article 1: La convention, en faveur de l'installation et la gestion d'un Chatipi en partenariat avec les associations de protection animale One Voice et Bouba&Compagnie jointe à la présente délibération est approuvée. Madame la Maire de Paris est autorisée à la signer.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO